

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 5 février à 20h00,

Sont présents les conseillères et conseillers : Richmond Viau poste no.1, Deborah Beattie poste no.2, Maude St-Hilaire poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie au poste no.6 Tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

2024-02-27 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 5 FÉVRIER 2024

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal du 8 janvier 2024
3. Comptes payables
4. Règlements :
 - a) Avis de motion pour les règlements no.335, règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, et règlement no.336 sur les pensions d'animaux
5. Identification des priorités locales annuelles de la municipalité pour la Sûreté du Québec
6. Clignotant vert pour véhicules de pompières et pompiers volontaires en appel de service
7. Appui à la demande d'un programme national d'alimentation scolaire
8. Dépôt des sites contaminés
9. Transfert fonds réservé camion-citerne incendie
10. Dépôt du rapport sur l'application du règlement de gestion contractuelle pour 2023
11. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration :
 1. Gestar soutien annuel logiciel DOCUMENTIK
 2. Rezilio Technologie abonnement pour Plan d'urgence sécurité civile
 3. Modellium frais annuel communication d'urgence de masse
 - b) Voirie :
 1. Offre d'accompagnement d'appel d'offres public travaux aux chemins Quest, Heeney et Marguerite
 2. Tracteur de pelouse commercial
 3. Mélange abrasif/sel pour chemins d'hiver
 4. Pneus d'hiver pour camion F-250
 - c) Service des incendies :
 1. Montres cadeaux pour reconnaissance à des pompiers en service
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 1. Association équestre régionale western du Sud-Ouest
 2. Société d'histoire des XI
 3. École secondaire Louis Cyr
 4. Club de patinage artistique de Napierville, 41^e gala
12. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies

13. Sujets divers
14. Correspondance
15. Période des questions
16. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
 APPUYÉ par le conseiller Richmond,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 13, "Sujets divers", ouvert.

2024-02-28 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
 APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 8 janvier 2024 tel que déposé.

2024-02-29 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2023 ou 2024, ou par une appropriation de surplus ;

202400018	2024-01-09	Bell Canada	217,91 \$
202400019	2024-01-09	Bell Mobilité	48,25 \$
202400020	2024-01-09	Hydro-Québec	2 311,08 \$
202400021	2024-01-09	Ministère du revenu du Québec	10 232,06 \$
202400022	2024-01-09	Receveur Général du Canada	3 265,43 \$
202400023	2024-01-09	Cogeco Connexion Inc.	199,38 \$
202400024	2024-01-09	FQM	2 968,63 \$
202400025	2024-01-09	Somerville Garage	5 619,04 \$
202400026	2024-01-09	CVR Educational Foundation	500,00 \$
202400027	2024-01-09	Bulletin comm. Info Hemmingford	6 000,00 \$
202400028	2024-01-09	Féd.de l'UPA de la Montérégie	500,00 \$
202400029	2024-01-09	Aréna régional Lareau	4 398,67 \$
202400030	2024-01-09	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	12 515,00 \$
202400031	2024-01-09	VENTS D'ESPOIR de la Vallée	641,40 \$
202400032	2024-01-10	Groupe géomatique AZIMUT inc.	2 817,40 \$
202400033	2024-01-11	Bell Mobilité	47,08 \$
202400034	2024-01-11	CIBC Visa	667,09 \$
202400035	2024-01-11	WEX Canada Ltd. (esso)	1 090,11 \$
202400036	2024-02-02	Hydro-Québec	927,28 \$
202400037	2024-02-02	Munic.deSt-Patrice de Sherrington	8 429,16 \$
202400038	2024-02-02	CIBC Visa	6 723,02 \$
202400039	2024-02-02	BELL Canada - INTERNET	118,37 \$
202400040	2024-02-02	AGREGATS STE-CLOTILDE inc.	32 658,16 \$
202400041	2024-02-02	Tessier Récréo-Parc	9 083,03 \$
202400042	2024-02-05	AREO-FEU	2 704,11 \$
202400043	2024-02-05	Dunton Rainville	230,81 \$
202400044	2024-02-05	Village de Hemmingford	3 619,66 \$
202400045	2024-02-05	MRC des Jardins-de-Napierville	494,02 \$
202400046	2024-02-05	Perron et fils Inc.	1 574,88 \$
202400047	2024-02-05	Pavages MCM Inc.	60 230,63 \$
202400048	2024-02-05	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	3 966,63 \$
202400049	2024-02-05	JALEC INC.	919,80 \$
202400050	2024-02-05	Honeywell - Vulcain Alarm	799,08 \$
202400051	2024-02-05	R Hebert Printing	935,90 \$
202400052	2024-02-05	BUDGET PROPANE	1 446,27 \$
202400053	2024-02-05	Thibault et Associés	1 136,01 \$
202400054	2024-02-05	Les Ventes Universelles C.B. Enr.	89,66 \$
202400055	2024-02-05	Harnois Énergies Inc.	759,58 \$
202400056	2024-02-05	Groupe géomatique AZIMUT inc.	114,98 \$
202400057	2024-02-05	Quincaillerie Hemmingford	94,32 \$

202400058	2024-02-05	HAMSTER	345,88 \$
202400059	2024-02-05	SPCA Roussillon	721,66 \$
202400060	2024-02-05	SERVICE RG 1998	275,94 \$
		Paie des employés	18 827,20 \$
			<hr/> 211 264,57 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
 APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 211 264,57\$ \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

AVIS DE MOTION, PROJET DE RÈGLEMENT NO. 335, SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

La conseillère Maude St-Hilaire, donne un AVIS DE MOTION, avec une dispense de lecture, qu'à une prochaine séance régulière, le conseil prévoit adopter le projet de règlement no.335, visant à octroyer aux fonctionnaires désignés des pouvoirs d'intervention lorsqu'un bâtiment est mal entretenu ou laissé à l'abandon.

AVIS DE MOTION, PROJET DE RÈGLEMENT NO. 336, POUR AUTORISER DES CHENILS / PENSIONS POUR CHIEN

Le conseiller Jean-Marc Lamoureux, donne un AVIS DE MOTION, avec une dispense de lecture, qu'à une prochaine séance régulière, le conseil prévoit adopter le projet de règlement no.336, visant à autoriser des chenils / pensions pour chiens.

2024-02-30 IDENTIFICATION DES PRIORITÉS LOCALES 2024 SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit chaque année, identifier les priorités ciblées et en informer la MRC des Jardins-de-Napierville;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,
 APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'IDENTIFIER les trois priorités ciblées pour l'année 2024 :

1. Sécurité routière : vitesse et cyclistes sur les chemins locaux;
2. Continuation et amélioration de la communication entre l'agent désigné de la SQ et la municipalité;
3. Prévention / intervention vis-à-vis les vols, le vandalisme et le trafic de stupéfiants.

2024-02-31 CLIGNOTANT VERT – VÉHICULE PERSONNEL POMPIERE-POMPIER SUR APPEL DE SERVICE

CONSIDÉRANT Qu'à partir du 1er avril 2021, il est permis pour les pompiers d'utiliser un clignotant vert sur leur véhicule personnel lors d'un déplacement dans le cadre d'un appel de soutien incendie afin d'inviter les usagers de la route à céder le passage ;

CONSIDÉRANT QU'une résolution du conseil municipal est requise pour permettre l'utilisation du feu vert ;

CONSIDÉRANT QUE pour des fins d'efficience et de saine gestion, il est souhaitable de déléguer la compétence à la directrice de l'administration du service des incendies pour :

- S'assurer que les pompières/pompiers ont suivi la formation de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) portant sur les règles d'utilisation d'un feu vert clignotant ;

- Délivrer la recommandation favorable en fonction de l'évaluation du dossier d'emploi du pompier ;

- Vérifier que la pompière/pompier faisant la demande possède un permis de conduire valide qui ne doit pas avoir été sanctionné en raison de l'accumulation de points d'inaptitude ou d'une déclaration de culpabilité à une infraction criminelle en relation avec la conduite d'un véhicule, dans les deux années précédant sa demande;

En conséquence :

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'IMPLANTER l'utilisation du feu vert clignotant par les pompières/pompiers du service d'incendie de Hemmingford selon les modalités définies par le Code de la sécurité routière.

DE DÉLÉGUER la compétence relative à la gestion de la délivrance autorisant l'utilisation du feu vert pour les pompières et pompiers volontaires à la direction de l'administration du service des incendies.

2024-02-32 APPUI MUNICIPALE POUR LA MISE SUR PIED D'UN NATIONAL D'ALIMENTATION SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE la demande d'appui a été envoyée par la Municipalité de Sainte-Clotilde ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal du Canton de Hemmingford demande aux divers paliers gouvernementaux d'implanter un programme national d'alimentation scolaire pour les familles éprouvant des difficultés financières;

CONSIDÉRANT QUE le conseil demande aux municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville ainsi qu'à la MRC des Jardins-de-Napierville leur appui pour transmettre la demande d'implantation au gouvernement, relativement au programme d'alimentation scolaire, par l'adoption d'une résolution à leur séance du conseil municipal pour envoi aux ministères concernés;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la directrice générale, greffière-trésorière à transmettre la présente résolution à la municipalité de Sainte-Clotilde ainsi qu'à la MRC des Jardins-de-Napierville pour fin d'appui à l'implantation du programme national d'alimentation scolaire pour les familles qui éprouvent des difficultés financières :

QUE la municipalité du Canton de Hemmingford appuie la lettre intitulée « Chaque enfant mérite que l'on nourrisse son potentiel » rédigée par le maire de la municipalité de Sainte-Clotilde, monsieur Guy-Julien Mayné ;

QUE cette présente résolution soit transmise aux députées Carole Mallette, Brenda Shanahan et Mme Claude DeBellefeuille, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministère de l'Éducation.

2024-02-33 DÉPÔT DU RAPPORT DES SITES CONTAMINÉS

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement exige depuis 2015, que les organismes municipaux doivent appliquer de nouvelles normes comptables, soit le nouveau chapitre *SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés* du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait des recherches à ce niveau ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le dépôt du rapport des sites contaminés pour l'année fiscale 2023.

2024-02-34 FONDS RÉSERVÉ CAMION-CITERNE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a prévu dans le budget de 2024 de réserver 300 000\$ du surplus non affecté pour l'achat d'un camion-citerne prévue en 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AFFECTER 300 000 \$ du surplus non affecté au fonds réservé pour l'achat d'un camion-citerne.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

La directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité dépose le rapport annuel pour l'année 2023 sur l'application du Règlement de gestion contractuelle conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (C-27.1).

Le rapport annuel 2023 sur l'application du Règlement de gestion contractuelle est présenté dans les pièces justificatives de la séance pour en faire partie intégrante et sera disponible sur le site Internet de la municipalité.

2024-02-35 TARIF ANNUEL POUR GESTION DU LOGICIEL D'ARCHIVES DOCUMENTIK

CONSIDÉRANT QUE la municipalité utilise le logiciel Documentik pour gérer ses archives ;

CONSIDÉRANT QUE le soutien annuel doit être renouvelé pour un montant de 478,95\$, avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les frais de soutien annuel de 478,95 \$, avant taxes, chargés par l'entreprise Gestar, tel que prévu dans le budget municipal de 2024.

2024-02-36 RENOUVELLEMENT 2024 AU PORTAIL REZILIO

CONSIDÉRANT QUE le coût annuel pour le renouvellement de l'accès au portail d'urgence en sécurité civile, REZILIO, est de 1 400,67\$, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE RENOUELLER le soutien professionnel pour l'année 2024 à REZILIO Technologie, dépense financée par le budget 2024 pour les adhésions et services techniques.

2024-02-37 RENOUVELLEMENT MODULE MODELLIUM

CONSIDÉRANT QUE le module d'alerte aux citoyens Modellium doit être renouvelé et mis en place en 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE le service de Modellium offre des envois illimités par courriel, appel téléphonique, ou SMS aux citoyens qui sont inscrits ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de renouvellement est de 820\$, avant taxes ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le renouvellement pour l'année 2024 en communication de masse, financé par le budget 2024 pour les adhésions.

2024-02-38 OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT : RÉDACTION DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES CHEMINS QUEST, HEENEY ET MARGUERITE

CONSIDÉRANT QUE la rédaction de devis pour des travaux de resurfaçage de chemins locaux est une tâche des plus exigeante par les nombreuses obligations pour se conformer;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Contact Cité offre la réalisation d'un tel mandat, incluant la visite des lieux, la collecte de données, l'estimation des coûts, la rédaction des plans et devis, la gestion de l'appel d'offres et l'analyse des soumissions et recommandation d'adjudication, pour un montant de 14 500\$ plus les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la réalisation et la dépense liée à ce mandat, financé par le budget 2024, des services professionnels.

2024-02-39 ACHAT TRACTEUR POUR COUPE DE PELOUSE

CONSIDÉRANT QUE le vieux tracteur pour couper la pelouse doit être changé pour un équipement neuf et commercial;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise locale O.J., présente un tracteur Hustler X-ONE commercial rencontrant les critères de qualités recherchés, pour un montant de 17 752,15\$ plus les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat du tracteur a pelouse tel que décrit plus haut, financé par le budget 2024

2024-02-40 MÉLANGE SEL/ABRASIF CHEMIN D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a réservé 1 000T/M de mélange d'abrasif / sel l'entreprise Agrégats Sainte-Clotilde ;

CONSIDÉRANT QUE cette réserve est grandement réduite, causé par des conditions hivernales changeantes, entre autres de la pluie et du verglas ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat et le paiement à Agrégats Sainte-Clotilde, pour 400 t/m au prix de 24 000\$ excluant le transport et les taxes, financé par le budget 2024 de sel/abrasif.

2024-02-41 PNEUS D'HIVER POUR CAMION FORD F-250

CONSIDÉRANT QUE l'achat de quatre pneus d'hiver est recommandé pour le camion Ford F-250, au prix total de 1 635,80\$, incluant l'installation et le balancement des pneus, excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat et le paiement à Mécanique Hemmingford, financé par le budget 2024 de l'entretien des véhicules de la voirie.

2024-02-42 MONTRES CADEAUX POUR RECONNAISSANCE A DES POMPIERS EN SERVICE DEPUIS 25 ANS.

CONSIDÉRANT QUE deux pompiers ont atteint 25 ans de service;

CONSIDÉRANT QUE le coût par montre est de 483\$, incluant les frais de gravure, mais sans les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la dépense prévue au budget 2024 pour le service des incendies.

2024-02-43 APPUI FINANCIER 2024, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Histoire des XI sollicite l'appui financier de la municipalité afin de continuer d'offrir des services en matière d'histoire et de généalogie pour l'ensemble de la MRC des Jardins-de-Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE la Société demande le renouvellement de son abonnement pour un montant de 240 \$, pour une municipalité de 1000 à 3000 résidents, pour l'année 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le versement d'un appui financier de 240 \$ à l'organisme, tel que prévu au budget de 2024 des dons aux organismes.

2023-02-44 COMMANDITE 41^{EME} ANNIVERSAIRE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE NAPIERVILLE

CONSIDÉRANT QU'UN évènement, pour souligner le 41^e anniversaire du club de patinage artistique de Napierville, se tiendra le samedi 6 avril 2024 et le dimanche 7 avril 2024 à l'aréna régional Lareau de Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs dépenses additionnelles sont prévues pour la réalisation de cet évènement exceptionnel pour tous les patineurs et patineuses ainsi que les parents ;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice de la revue sur glace 2024 demande une commandite pour aider à payer les coûts additionnels ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jennifer Levie, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER DE VERSER 500\$ au club de patinage artistique Napierville financé par le poste budgétaire des dons pour 2024.

2024-02-45 BOURSE D'ÉTUDES POUR FINISSANTS DE L'ÉCOLE LOUIS CYR

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal encourage la persévérance scolaire et les accomplissements des élèves du niveau secondaire ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du présent conseil municipal aimeraient encourager la continuité de l'éducation postsecondaire, en offrant une bourse d'études à un élève finissant désirant poursuivre ses études ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE VERSER une bourse d'études au montant de 500\$ à l'École secondaire Louis Cyr, fonds provenant du budget de 2024 pour les dons.

Pour la prochaine résolution, Mme Jennifer Levie s'est retirée de son poste no.6

2024-02-46 ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE WESTERN DU SUD-OUEST

CONSIDÉRANT QUE l'Association équestre régionale western du sud-ouest (AERWSO), sollicite une commandite pour la saison 2024. La saison est déjà programmée et comporte cinq événements, entre le mois de mai et septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le montant demandé est de 250\$, qui permettra de payer les coûts liés aux juges, aux équipements et à l'achat des rubans remis aux participants ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté;

De VERSER le don de 250\$ à AERWSO, montant provenant du budget des dons pour 2024.

Mme Jennifer Levie reprends son poste no.6

**RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION
MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-02-47 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYER par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 20h22

Lucien Bouchard
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale greffière-trésorière

Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront assumés par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus :

2024-02-29	2024-02-39	2024-02-46
2024-01-31	2024-02-40	
2024-02-34	2024-02-41	
2024-02-35	2024-01-42	
2024-02-36	2024-02-43	
2024-02-37	2024-02-44	
2024-02-38	2024-02-45	